

La Petite Tunisienne

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne; 2^e page, 3 fr. Abonnements et Annonces payables d'avance.Rédacteur en Chef : **EMILE LACROIX**

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; France et Etranger, 12 fr.

ÉTRENNES PRINCIPALES

Tous les membres, ou à peu près, de la Conférence Consulative qui vient de voter les impôts de la patente, sont de vieux tunisiens qui étaient dans le pays

M. Alapetite, nous nous plaisons à le reconnaître avec toute la population,

n'a pas de paquets d'impôts à nous colloquer pour des dépenses somptuaires, mais à faire face à une situation extrêmement pénible du fait de la guerre, alors comment se fait-il que nos confrenciers -- à l'exception de notre excellent confrère Lecore-Carpentier -- ne se soient plus rappelés les incidents comiques ou violents qui se sont produits à cette époque lointaine

Comment n'ont-ils pas compris que cette patente, surtout aggravée par l'amendement Gaudiani, allait causer un émoi justifié et peut-être porter le trouble et la perturbation dans la colonie qui souffre de l'état de guerre plus que nos confrenciers ne peuvent le croire, alors que le calme et la tranquillité sont si nécessaires au fur et à mesure que les hostilités durent ?

Pourquoi n'ont-ils pas envisagé la situation des professions dites libérales, si justement atteintes et ont-ils étendu la patente au lieu de la réserver aux seuls profiteurs de la guerre, alors surtout que cette patente dans l'esprit du gouvernement est destinée simplement à venir en aide aux fonctionnaires, intéressants certainement mais non privilégiés; quelle différence peut-on établir entre les dites classes libérales et le fonctionnarisme ?

C'est que les premières sont obligées de travailler dur et ferme pour se créer des ressources-appointements qu'elles ne sont pas toujours sûres d'avoir en quantités suffisantes, la fin du mois venue, pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles, tandis que les fonctionnaires n'ont qu'à passer tranquillement à la caisse du gouvernement où ils sont certains de toucher leurs émoluments quelque temps qu'il ait fait et quelle que soit la somme de travail qu'ils aient pu fournir.

On avouera que par les temps actuels, ce n'est pas un mince avantage que d'être assuré du présent et du lendemain, alors même qu'il faudrait se priver un peu par suite de la cherté de la vie.

Pour toutes ces considérations, la Conférence Consultative aurait dû rejeter impitoyablement l'amendement Gaudiani et n'admettre l'impôt de la patente qu'à titre tout à fait transitoire, pour un temps déterminé, étant entendu que le produit ne serait pas exclusivement réservé à l'amélioration du sort des seuls fonctionnaires.

Cet impôt devrait servir à créer une caisse nationale de prêts où pourraient venir frapper tous ceux que la guerre a plongés dans la misère et qui ne savent où aller

demandeur non l'aumône mais aide et assistance. Ces prêts pourraient être gagés sur les biens ou le travail de l'emprunteur.

Il y aurait évidemment à compter avec des déchets mais qu'importe si le prêt a pu sauver des familles dont le chef était dans l'impossibilité absolue de faire face aux besoins des siens ?

Pour les fonctionnaires on pourrait également leur consentir des avances au lieu de leur allouer des indemnités, dont certains n'ont nul besoin, qui appauvrissent le budget au détriment de la masse qui n'en peut plus et ploie sous le lourd faix de la spéculation, des impôts et du manque de travail manuel ou autre.

Pour conclure, nous ne saurions mieux faire que de nous ranger à l'article de la *Tunisie Française* qu'on lira plus loin, qui, sous une forme plaisante, rend justice à notre confrère Lecore-Carpentier, malmène nos amis Gaudiani et Pellet et toute la Conférence pour n'avoir pas su trouver le joint de donner satisfaction au Gouvernement sans léser la masse des contribuables et, pour nous, la solution préconisée par le directeur de la *Dépêche Tunisienne* était la seule logique. Peut-on espérer que M. Alapetite cherchera à remédier à la faute commise ?

JEAN-SANS-PEUR.

BULLETIN

NOTRE DICTATEUR AUX VIVRES

Nous nous associons pleinement et sans réserve à l'hommage rendu en pleine Conférence Consultative par M. le Résident Général à M. Dubourdiou, l'honorable Directeur Général des Finances.

On peut dire haut et fort que c'est grâce aux mesures prises par ce haut et sympathique fonctionnaire, en collaboration avec ses collègues des autres services et sous la haute direction de M. Alapetite que la Tunisie a pu arriver jusqu'ici sans beaucoup trop avoir à souffrir de l'état de guerre.

Mais il faut que sa vigilance continue à s'exercer, car la spéculation à mille et un tours dans son sac et elle ne désarme pas; on le voit bien toutes les fois qu'il s'agit de la taxe nouvelle d'un produit ou d'un autre. On essaie de vaincre sa résistance par les moyens les moins honnêtes, on pousse en avant les journaux et s'il le faut les hommes chargés d'un mandat électif ou de la représentation d'intérêts municipaux ou même de simples particuliers qui paraissent jouir d'influences en haut lieu, soit par eux-mêmes soit par l'effet de relations réelles ou prétendues.

Tous les moyens sont bons pour arriver au résultat espéré. Et il en est qui devraient bien attirer un peu plus l'attention des chefs de nos parquets qui paraissent se désintéresser de ces questions qui pourtant ne sont pas indifférentes à leurs collègues de la métropole si nous nous en rapportons aux informations de journaux.

Que M. Dubourdiou continue donc à se tenir sur ses gardes, qu'il se méfie des embûches et des interventions, qu'il agisse suivant ses propres inspirations après s'être renseigné par les moyens dont il dispose, et la colonie lui en gardera une éternelle reconnaissance.

LE SEMAINIER.

NOS ECHOS

—(0)—

Caillaux-Cavallini-Arturo Lévi

Lors de la première rencontre entre Caillaux-Cavallini, Loustalot et Paul Comby au restaurant Larue à Paris il a été question d'un certain Arturo Lévi que beaucoup de Tunisiens connaissent puisqu'il est originaire de Tunis.

Fixé à Paris depuis une quinzaine d'années il a cherché comme tant d'autres le bienheureux filon et ne l'a sans doute pas trouvé, en tout cas Lévi a toujours paru être assez riche pour n'avoir pas à courir comme beaucoup d'autres, après la pièce de cent sous ou le louis nécessaire à l'existence journalière. Par quel concours de circonstances, par quel hasard vint-il à être en rapport avec Cavallini, et mêlé aux tractations de ce dernier avec Caillaux et Loustalot, voilà ce que nous cherchons sans pouvoir nous l'expliquer.

Au sujet de Caillaux, un de nos lecteurs nous écrit : « Je ne comprends pas qu'on cherche à le défendre. Un parti se déshonore en cherchant à insinuer qu'il est innocent sans en avoir la certitude. C'est par de tels moyens qu'on démolit une nation. Si on la consultait, elle infligerait un blâme sévère à ceux qui osent plaider sa cause, car il est clair comme le jour que les allemands l'ont accaparé. »

Et ce simple avertissement qu'on nous charge de transmettre au citoyen Renaudel.

Un groupe de soldats du midi du... de ligne originaires du Var notamment de La Seyne en garnison dans notre ville, est venu nous prier de déclarer urbi et orbi au citoyen Renaudel qu'il peut d'ores et déjà chercher une autre circonscription, car ils sont bien décidés à le chasser de leur circonscription.

« Quand nous avons voté pour lui en 1914, nous ne l'avons pas chargé de pactiser ni d'être le défenseur de Caillaux, fils du ministre de l'ordre moral, devenu radical socialiste par intérêt et qui retournerait sa veste demain si son intérêt l'exigeait et si par impossible six balles dans la peau ne le mettaient dans l'impossibilité de trahir encore sa patrie. »

Si le citoyen Renaudel avait quelque doute nous pourrions lui communiquer, s'il le désire, les noms des citoyens qui sont actuellement mobilisés au... régiment territorial de ligne et dont trois nous ont déclaré être parfaitement connus de lui, puisqu'ils ont joué un rôle actif non seulement lors des élections législatives de 1914 mais aussi en 1910 lorsqu'il échoua.

Quelle pénible que soit pour nous l'insertion de cette communication vis-à-vis d'un socialiste, nous ne croyons pas pouvoir refuser dans l'intérêt même du citoyen Renaudel et de tous ceux du parti qui le suivent pour qu'ils en fassent leur profit et se ressaisissent parce que finalement ils seraient les dindons de la farce pour un Caillaux qui n'en vaut réellement pas la peine.

Au Maroc

Nous adressons nos vives félicitations à M. Communaux, Contrôleur civil au Maroc, fils du sympathique commissaire-priseur, qui vient d'être nommé à la Résidence de Salé, l'un des plus importants contrôles du Maghreb.

Mort de Paul Marchis

Nous avons appris avec un réel chagrin la mort de Paul Marchis, administrateur honoraire de Commune Mixte, frère de nos amis MM. Augustin Marchis, trésorier-payeur général en retraite, et Ferdinand Marchis, ancien maire de Bône, Conseiller Général et délégué financier, à qui nous adressons nos vives condoléances.

L'éclairage des villes du littoral

L'Autorité Militaire vient d'ordonner la suppression de l'éclairage des villes du littoral dans les endroits visibles de la mer. Cette mesure étant prise depuis longtemps en Algérie et à Sousse, nous nous demandons pourquoi elle ne l'était pas pour les autres villes tunisiennes, et notamment celles du Golfe de Tunis qui continuaient comme avant leur éclairage.

L'imprimerie officielle arabe

Le Gouvernement possède, rue de la Driba, une imprimerie qui était, autrefois, administrée par le Général Bel Khodja quand celui-ci n'était encore que chef de comptabilité au Dar-el-Bey.

Mais depuis l'élevation de ce fonctionnaire au Généralat, a-t-on pourvu à son remplacement ?

On nous affirme que cette imprimerie ne se bornerait pas seulement à l'im-

pression de documents officiels, mais qu'elle travaillerait aussi pour les particuliers. Comme nous n'avons jamais vu figurer aucune recette au budget ni maintenant ni autrefois, nous nous demandons si cette version est exacte et dans l'affirmative dans quelles poches ces recettes passeraient.

Est-ce que le Gouvernement qui fait fêche de tout bois pour se procurer des ressources dont il a tant besoin ne pourrait pas se livrer à quelques recherches ?

Dans les douanes

Nous adressons nos-bien vives et très sincères félicitations à M. Pardigon, le sympathique et aimable receveur des douanes de Ghardimaou, qui vient d'être nommé au poste important de Bizerte.

La population de Ghardimaou n'a pas voulu le laisser partir sans lui exprimer les regrets qu'elle éprouvait de le voir quitter la localité où il n'avait que des amis chez nos compatriotes comme dans la colonie italienne si nombreuse et chez nos protégés qui ont envoyé une délégation de notables le saluer à l'issue d'un apéritif d'honneur.

M. Pardigon est remplacé par M. Beson, receveur des douanes au Maroc, à qui nous adressons nos souhaits de bienvenue.

La culture des pommes de terre

Un de nos amis a voulu suivre les conseils de la « Dépêche » et se livrer à la culture des pommes de terre.

La première année il a eu cinquante kilos de pommes de terre par cent kilos de semence, la seconde (1917) le résultat a été moins mauvais : 150 kilos environ pour 100 kilos de semence, et cette année avec le grand froid qui sévit les pommes de terre ont gelé, résultat : néant, perte sèche.

Les mémoires d'un grand as

Le grand héros Dorme, l'as de la chasse aérienne, recordman de la vitesse dans la descente des Boches, restera l'une des plus illustres figures de la campagne. « La Guerre Aérienne Illustrée » commença cette semaine la publication de ses mémoires, récit admirable animé du plus pur patriotisme, du plus noble héroïsme, que Jacques Mortane et Jean Daçay ont adapté. « La Guerre Aérienne Illustrée » ne restera pas en si bon chemin et annonce déjà pour le 11 janvier le début du Carnet de route du capitaine Boelke, le fameux chasseur boche.

« La Guerre Aérienne Illustrée », la revue idéale de tous ceux qui intéressent l'aviation, paraît le jeudi (le numéro : 60 centimes). — Le 1^{er} vol. (de nov. 1916 à mai 1917), 660 illustrations, 24 hors texte, belle reliure, est envoyé franco contre mandat de 18 fr. — « L'Édition Française Illustrée », 30, rue de Provence, Paris.

La boucherie gouvernementale

Contrairement aux espérances, la création d'une boucherie gouvernementale n'a pas fait baisser les prix de la viande. Si les bouchers les ont maintenus élevés c'est qu'ils ont compris qu'une seule et unique boucherie n'arriverait jamais à servir tous les acheteurs.

Il faudra donc en arriver à la taxe ou s'entendre avec des boucheries particulières qui acceptent de vendre à qualités égales aux prix fixés par le Gouvernement.

On nous signale que des individus parcourent les marchés pour acheter à des prix élevés tout le bétail qui est amené : porcs, taurillons, moutons, agneaux, bœufs, et mêmes les sangliers. Dans ces conditions peut-on s'étonner si les prix sont très élevés, mais quelle direction prend tout ce bétail qui ne peut sortir de la Tunisie sans permis d'exportation, et ne pourrait-on pas obliger ces mercantils et trafiquants de ne pas surfaire les prix autrement les permis d'exportation seront refusés. Ce serait l'avant dernier remède, le dernier consistant à taxer purement et simplement toutes les viandes de boucherie si la baisse ne se produisait pas, car il est inadmissible que dans un pays de production les prix soient aussi et même plus élevés qu'en France.

La taxation des huiles

Nous avons reçu la brochure sur la taxation des huiles que notre excellent confrère et ami M. André Costa a fait paraître ces jours derniers.

Il s'est placé du côté des fabricants et des commerçants tandis que nous sommes du côté des consommateurs infiniment plus intéressants à notre avis, car

ils ne cherchent pas à profiter des événements pour gagner des sommes considérables mais simplement à pouvoir se ravitailler du précieux liquide à un prix raisonnable, tandis que les premiers voudraient nous imposer les cours de France ce qui est absolument illogique.

Si on entrain dans les vues des spéculateurs la Tunisie devrait payer ses produits suivant les cours de France et les produits de France majorés de 50 sinon de 100 pour cent par suite des frais qui grevent la marchandise et les intermédiaires qui nous l'expédient.

Mais nos dirigeants n'ont pas eu la faiblesse de céder et ils ne céderont pas, car l'intérêt de quelques mercantis passe après la foule innombrable des consommateurs.

La patente en Tunisie

Le gouvernement, puissamment aidé en la circonstance par un certain nombre de membres de la Conférence Consultative du collège commercial, dit la « Tunisie Française », est arrivé à ses fins et a obtenu, à l'unanimité des voix, moins celle de M. Lecore-Carpentier, rapporteur de la Commission des Finances, le vote de l'impôt de la patente, basé sur les bénéfices.

Cette opposition de notre confrère de la « Dépêche Tunisienne » a été pour beaucoup inattendue; elle eût, ce nous semble, dû donner à d'autres représentants du collège commercial un peu plus d'assurance pour défendre les intérêts de leurs électeurs.

Il n'en a rien été, c'est que si les prochaines élections consulaires paraissent lointaines, le gouvernement, lui, est tout proche...

N'insistons pas, retenons seulement que dans les circonstances actuelles un seul homme s'est levé pour éviter au commerce l'amer calice qui lui était tendu d'une main sûre par l'honorable M. Revolon, c'est M. Lecore-Carpentier, qui était d'avis qu'il valait mieux instaurer la réforme du droit de licence telle qu'elle avait été présentée à la Commission d'études des impôts nouveaux plutôt que l'impôt des patentes auquel la colonie s'était de tout temps, — et encore depuis la dernière session de la Conférence Consultative, — déclarée hostile.

M. Pellet, le président de la Chambre de Commerce, sur lequel on était en droit de compter, a fait défection au dernier moment.

Jaloux sans doute des lauriers de l'excellent M. Revolon, M. Gaudiani a tenu à offrir au gouvernement, lui aussi, quelques têtes.

Sous prétexte d'apporter une solution tirée de son esprit subtil et destinée à alléger la conscience de quelques délégués commerciaux qui hésitaient à accepter la patente et à les tirer d'embarras, l'honorable représentant au 3^e collège a inventé et fait voter une motion qui implique l'extension de ladite patente aux professions libérales; comme en France, d'ailleurs, nous verrons donc les avocats, les médecins, les architectes, etc., etc., assujettis à la patente; et s'il est vrai qu'on trouve dans malheur des autres un adoucissement au sien propre, les commerçants et industriels seront reconnaissants à M. Gaudiani de leur avoir recruté des compagnons d'infortune, et les générations futures ne pourront que célébrer à l'envi le désintéressement et la grandeur d'âme de ce courageux défenseur de la veuve et de l'orphelin qui, après s'être plongé dans son propre sein le poignard de la patente, l'a tendu au commerce en lui disant comme Arrie, l'énergique matrone romaine, à Pœtus, son époux, qui hésitait à se frapper : « Pœte, non dolet », « tiens, Pœtus, ça ne fait pas de mal ! ».

Tant il est vrai que les temps troublés suscitent de sublimes dévouements, le siècle de l'empereur Claude suscita une Arrie, le siècle actuel un Gaudiani !

Chansons d'Afrique

Notre aimable concœur Mme de Ceccaty, secrétaire de rédaction de la *Dépêche Sfaxienne* de Sfax, vient de terminer en collaboration avec l'un des meilleurs chefs de musique militaire, un recueil de chants dits « chansons d'Afrique » destinées aux jeunes gens et jeunes filles du pays que tous voudront posséder.

Le prix du volume, piano et chant, est de 7 fr. 50.

Toutes les sommes dépassant les frais d'une première édition seront versées par les auteurs à l'Œuvre de Secours aux Soldats Indigènes de l'Afrique du Nord, fondée et dirigée par Mme Alapetite.

C'est donc à la fois faire montre de goût et faire acte de patriotisme qu'acquiescer ce recueil de réelle valeur.

Les inscriptions d'achat sont reçues dès maintenant par Mme de Ceccaty à Sfax.

Médailles des épidémies

Nous adressons nos respectueuses félicitations à Mme Klepper femme du sympathique contrôleur civil de Sfax qui vient de recevoir la médaille d'argent des épidémies.

Depuis le premier jour de la mobilisation, elle a pris sa place comme infirmière au chevet de nos blessés dans un grand hôpital de France. Elle a été elle-même atteinte gravement par une maladie contagieuse contractée en prodiguant ses soins aux malades qui lui étaient confiés.

La Houille en Algérie

Grâce aux recherches d'un savant M. Flamand dont le nom passera à la postérité, à l'égal de celui de Philippe Thomas, le génial inventeur de nos richesses phosphatées, un important gisement de houille d'excellente qualité a été découvert par ce chercheur audacieux à une vingtaine de kilomètres au sud de Colomb-Bechar point terminus du chemin de fer à voie étroite d'Oran-Arzew-Colomb-Bechar par le Figuig.

Il y aurait actuellement une quarantaine de milliers de tonnes de houille d'excellente qualité sur le carreau de la mine.

Les recherches continuent et l'on espère avoir enfin mis la main sur le gîte qui permettra la construction du transsaharien dont on parle toujours sans jamais voir commencer sa construction.

Par le fait de cette trouvaille, Oran serait tout désigné comme tête de ligne de cette importante voie de pénétration qui pourrait être reliée à Alger par Blida, Medea, Boghar, Laghouat-El-Golea; à Philippeville-Constantine-Batna-Tougourt-Ouargla par la vallée de l'Oued-Mia; en Tunisie la ligne de Sousse-Henchir-Souatir-Redeyef poussée jusqu'à Tougourt paraît être la plus pratique ou celle de Sfax-Tozeur-Nefta-Tougourt. De cette façon, le transsaharien aurait quatre issues Philippeville-Oran-Alger Constantine; pour l'Algérie et Sousse ou Sfax pour la Tunisie. Mais il est probable que de longtemps encore ces projets dormiront dans les cartons faute de capitaux nécessaires et parce qu'il y aura, quand la guerre sera terminée, à faire face à des travaux autrement urgents qui demanderont plusieurs années et d'immenses capitaux pour réparer l'œuvre de destruction entreprise par les bandits du Kaiser.

Pour actuellement, cette houille ne pourra guère être utilisée que par les chemins de fer oranais et peut-être du P.L.M. algérien (ligne d'Alger à Oran) car la distance de Colomb-Bechar à Perregaux, point de jonction avec le P. L. M., n'est pas inférieure à 650 kilomètres. Mais au prix actuel du charbon, qui sait s'il ne sera pas possible de l'utiliser d'un bout à l'autre de notre Afrique du Nord? C'est une affaire de tarif et de matériel. Il serait peut-être utile d'envisager la question tout de suite sans plus attendre les résultats d'autres recherches.

LA FIERTÉ SERBE

Tous les regards semblent actuellement portés vers nos premiers alliés, les Russes, ou vers nos nouveaux alliés, les Américains; mais tout en contemplant les champions géants de la Liberté et de la Civilisation, nous ne devons pas oublier les héros qui, chez les petites nations, se sont dressés près de nous à la première heure du danger.

Trompés un instant par la fortune des armes, ils n'ont cependant perdu ni espoir, ni courage et n'ont pas cessé de se préparer à la prochaine et inéluctable revanche. Leur attitude farouche et résolue est digne de notre plus tendre sollicitude et lorsque nous contempons la plus éprouvée entre toutes ces nations, l'héroïque Serbie, notre sympathie se change en une fervente et douloureuse admiration.

N'est-il pas vraiment digne d'être comparé aux plus grands antiques, ce peuple qui a tout perdu « fors l'honneur et l'épée » et qui, sur la terre d'exil, attend encore impatiemment le signal des alliés pour reprendre son premier rang au combat.

Aussi, que devons-nous le plus admirer de son courage absolument indomptable, de sa foi inviolable en l'avenir ou de ce fier isolement dans lequel, sans une plainte, sans un appel, sans une récrimination, sans un regret, il semble vouloir rester pour échapper au regard ou à la compassion d'amis sincères et dévoués cependant.

Ceux qui n'ont pas compris l'âme Serbe pourraient se méprendre sur cette attitude, mais ceux qui connaissent les trésors de fierté, de résignation, de volonté et de patriotique amour qui sont enfouis au plus profond de chaque cœur Serbe s'inclinent respectueusement et silencieusement devant cette immense douleur muette qui ne veut être ni découverte, ni adoucie.

Les amis de l'héroïque Serbie savent pourtant combien elle est vive la plaie qui soigne l'âme de chaque exilé, mais ils savent aussi avec quelle légèreté et quel tact il faut essayer de l'approcher et de la panser.

A ceux qui ne connaissent pas la fierté Serbe nous disons :

La France est sûrement la seconde patrie des Serbes; elle, qui a gardé stoïquement pendant plus de quarante années la blessure cruelle de la mutilation de deux de ses chères provinces, était la mieux éprouvée pour connaître et mesurer la souffrance serbe; mais malgré toute sa douceur, sa sollicitude, sa cordialité, notre France n'en reste pas moins une terre d'exil et son ciel ne peut faire oublier à chaque compatriote de Marco Kraljevitich le ciel de la première patrie.

Abandonnée momentanément aux hordes barbares, toutes les pensées n'en sont pas moins concentrées vers la terre fidèle des « pesmés » avec une ferveur, une piété infinie, car c'est là qu'infailiblement, au jour béni de la Victoire, on ne saura manquer de se retrouver puisque, comme toutes les patries, la patrie Serbe est éternelle.

LUCIEN DANZEL, Docteur en pharmacie, Membre-Correspondant de la « Nation Serbe en France ».

CHRONIQUE SOUSSIENNE

Les habitants sont très reconnaissants à nos autorités diverses qui sont parvenues à faire ravitailler notre population d'huile masri qui commençait à faire complètement défaut.

Mais malheureusement cette huile n'est délivrée que dans un seul magasin d'où attendent, disputés et parfois même bagarres. Ne pourrait-on pas éviter tous ces inconvénients en faisant vendre cette huile dans 4 ou 5 magasins qui ne demanderaient pas mieux que de prêter leur concours.

La population compte sur le bienveillant concours de ses dirigeants pour que satisfaction lui soit donnée.

NÉCROLOGIE

La mort fauche à grands coups de faux depuis la guerre. Et ce sont toujours les meilleurs qui s'en vont.

Tous les jours, c'est un décès nouveau que l'on apprend au point que l'on en vient à ne plus ouvrir sa Dépêche du jour sans appréhension de peur d'être trop cruellement frappé.

Hier Sousse apprenait avec effroi et émotion la mort subite de notre si sympathique M. Joseph Finzi, Directeur de la Banque de Tunisie, frère du chef de service de la Cie Transatlantique à Tunis, qui emporte avec lui les regrets de toute la population. Dans cette douloureuse circonstance, nous prions toute la famille Finzi d'agréer nos émus condoléances.

Le Roi des Placements

Il y a le roi des chemins de fer, le roi de la mer, le roi du pétrole, etc. Il y a aussi le roi des placements. Le BON DE CAISSE de la BANQUE FRANCO-TUNISIENNE, qui rapporte cinq pour cent net d'impôt. - 12, rue d'Alger.

SAVOIA !

La Guerre des Cimes

Ce livre d'Eri- Latini, un italien passionnément français arrive à cette heure, terrible entre toutes, où nos alliés, nos frères latins, vivent eux aussi, les jours tragiques de l'invasion, les jours que leur indomptable vouloir de périr ou de vaincre saura faire magnifiques à l'égal de nos jours de la Marne.

Qui veut savoir ce qu'il fallut de patient héroïsme, d'audaces, de morts et de martyres, pour soutenir cette première partie de la guerre italienne - La Guerre des Cimes - et qu'elle pass on anima ces mêmes soldats que « la guerre des plaines » appelle à payer de tout leur sang la victoire suprême, doit lire Savoia !

Il n'est point de livre, en effet, qui nous dira mieux que celui-ci la grandeur farouche de ces luites sur les cimes des monts, parmi les neiges, au milieu des avalanches qui ensevelissent, du froid qui tue, des torrents et des précipices qui engloutissent et cela en des pages qui ont tour à tour la précision du document, le lyrisme de l'épopée, l'ardeur juvénile d'un cri d'amour et de victoire...

Un vol. in-18, couverture en couleurs de Cappiello; prix 2 fr. chez tous les Libraires. L'Édition Française Illustrée, 30, Rue de Provence, Paris.

MAISONS RECOMMANDÉES

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France. - Tunis. Bami Frères et Cie, propriétaires.

Grand Hôtel de France, Sfax. L. Or dre, Elophe, propriétaire; eau conduite dans toutes les chambres, cuisine soignée, service irréprochable.

Pianos et Musique, 5, Rue Es-Sadikia, J. & A. BEMBARON, Vente, Échange et Location de Pianos de marques Pleyel, Erard, Steck, Bois-selot, etc.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires. Boulangerie, G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis. - Téléph. 450.

Pavillon Beau-Séjour. - CARTHAGE Station. - Restaurant de premier ordre. - E. GIRAUD, propriétaire.

Apôceur-tailleur capable demandé Maison Tailleur, 1, Rue Mac-Mahon, Alger.

Achetez TIMBRE CROIX-ROUGE 20 15 c. afranch., 5 c. pour les bletsés

Maisons boches ou embochées

Nestlé, lait condensé et autres produits lactés.

Cette firme est-elle allemande, française ou suisse?

Le bec Auer, d'origine autrichienne. Il paraît qu'une société française aurait acquis le brevet pour la France et ses colonies. - Adler, machines à écrire.

Lampes Sirius. - Comment se peut-il que l'on fasse encore maintenant, pour cette lampe, qui s'est trouvée nommée « Sirius Kolloid », une annonce avec la mention, en caractères très apparents : « Fabrication française », alors que les Usines Pinisch, 97, rue Molière à Ivry-sur-Seine, qui la fabriquent et dont le nom figure sur ces annonces, ont été séquestrées, comme entreprise allemande, depuis le 12 décembre 1914, avec M. Raynaud, syndic, pour séquestrer un syndic dont nous avons déjà eu occasion de nous occuper.

Fabrique de conserves de Lenzbourg, confitures et conserves. Maison allemande qui ne cache pas sa nationalité.

J.-W. Faber, crayons, encre, etc.

Terrot, Automobiles et Cycles le Dijon.

Produits Bayer, pharmacie, comprimés d'aspirine et autres.

Compteurs électriques Aron.

Odol, dentifrice de Dresde.

Pompe centrifuge Weisse & Mousky de Halle-sur-Saale.

Suchard, à Loerrach (grand-luché de Bade) et Neuchâtel.

Tel patron, teils serveurs. On sait que Karl Rüss, le chef de la maison, est un Prussien pur sang, conseiller du commerce extérieur, titre qui ne s'octroie qu'à des boches bon teint.

Lampes Osram, Sirius. Lumière Lux.

La " Typograph ", machine à composer.

Lait condensé, marque Condensed Milk.

Le Kaol, pour nettoyer les métaux.

Le Ruberoid, pour toitures.

Miele, bijouterie-argenterie.

Filtres Berkefeld (Compagnie Française des).

Une publication merveilleuse !!! EN VENTE PARTOUT

Photographies en couleurs prises, parfois, sous le bombardement!

Verdun

Vaux, Douaumont, le Mort-Homme, la Cote 304, le Ravin de la Mort, etc.

PHOTOGRAPHIES DIRECTES EN COULEURS

et Texte de GERVAIS-COURTELLE MONT

Série en 4 Fascicules qui paraîtront successivement les 1^{er} et 15 Octobre, 1^{er} et 15 Novembre

Le Fascicule : 1 fr. 50

Dans chaque fascicule, 20 reproductions artistiques sur beau papier couché fort.

L'ÉDITION FRANÇAISE ILLUSTRÉE - PARIS 30, rue de Provence

Le plus bel ouvrage sur la Guerre !!!

Imprimerie Spéciale de la « Petite Tribune » de Valenciennes

Chaux Hydraulique & Ciment PAUL POTIN

Dépôt : rue de Turquie (Port)

Bureau : 22, rue Es-Sadikia

Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hamman-Lif)

RESTAURANT DU JAPON C. FIORINI & C. FALORNI, propriétaires

7, RUE AMILCAR, 7 - TUNIS

Service à la Carte. - Repas sur commande. - Vraie Cuisine italienne. - Spécialité de Ravioli et Cassate. - VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. - Vins de Piémont et Vins de Chianti.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés Agence de Tunisie: Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le

Dépôts à vue: 2 o/o

Dépôts à échéance fixe (de 2 à 3 ans): 3 o/o

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés.

Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.

Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia Succursale à BIZERTE, SOUSSE et Sfax

Emission de chèques et de lettres de crédits - Change de Monnaies - Garde de Titres et Objets précieux - Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme - Capital 75 millions SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France Agences à SOUSSE et à BIZERTE

PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans. Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements. Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 o/o. Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

L'Huile qui graisse le plus VACUUM MOBILOIL

Marque "GARGOYLE" Maison A. MODIGLIANI Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie : 5, Rue Saint-Charles = TUNIS Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France Société anonyme fondée en 1874 au capital: 500.000.000 Siège Social à PARIS : 51 et 56, rue de Provence Agences en Tunisie: TUNIS-SOUSSE-SFAX

Principales Opérations Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts - Escomptes et encaissements d'effets de commerce - Avances sur marchandises et connaissances - Crédits documentaires - délivrances de chèques sur tous pays - Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avances sur titres - Garde de titres - Encaissements et Escompte de coupons - Virements télégraphiques - Billets et Lettres de crédit circulaires - Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville F. BERNET

TUNIS - Rue de Russie - TUNIS Liqueurs de Marques Eaux Minérales, etc. LIVRAISON A DOMICILE

Cie DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots-poste Français Services réguliers hebdomadaires entre Marseille-Tunis-Sousse-Sfax - Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.

Les Agents principaux : PÉDELUPÉ Frères.

Cie Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR Rue d'Espagne et rue de Besangon - TUNIS Liqueurs de premier choix - Vins en gros Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI

SYPHILIS

GUERISON DEFINITIVE SANS RECÈTE POSSIBLE PAR LES COMPRIMÉS de GIBERT 606 absorbable sans piqûre

Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne, Marseille

Dépôt à TUNIS: Pharmacie SUCH, 3, avenue de Paris

Espigadoras-Iieuses - Rateaux - Fauchuses Mac Cormick

Machines de Récolte OSBORNE disponibles à Tunis Maison R. WALLUT & Cie (R. WALLUT et G. HOFMANN, associés) - Tunis

RAYMOND VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE 22, rue de Russie - TUNIS Immeubles de rentes

Constructions industrielles et rurales

Arrosage - Distribution d'eau PLANS A FORFAIT - AFFAIRES - PROJET

Pharmacie BLOCH

14, avenue de France, et rue Al-Djaz ra, 2 Léon Bloch Fils

Pharmacien de 1^{re} classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'École Supér. d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. - Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. - Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles

Téléphone 553

